

d'un groupement d'affaires, le groupe d'intérêt peut faire beaucoup de bruit mais échouer dans ses revendications s'il devient victime de sa propre fragmentation, comme ce fut le cas des églises à propos de l'aide au Biafra, ou des universitaires à propos du maintien de la participation canadienne à l'OTAN. Le groupe de pression, quant à lui, se forme spontanément en vue de réaliser à court terme un objectif défini, et son existence généralement brève est liée à un événement international particulier. Il peut être très efficace si la cause qui l'a mis au monde est perçue dans le contexte global de la politique et des possibilités canadiennes. Il était impossible, par exemple, de condamner officiellement les violations des droits de la personne au Sud-Vietnam et en Corée du Sud, ainsi que le demandaient certains groupes de pression dans les années 60, sans considérer également les mêmes violations au Nord-Vietnam et en Corée du Nord. Pour trouver créance au pays et à l'étranger, une protestation de ce genre doit être universelle, appliquer une seule et même norme et ne pas être sélective selon le système politique ou les croyances de l'État violateur, faute de quoi elle devient une protestation politique faisant appel à des critères d'évaluation différents.

Il s'effectue entre le Ministère et les principaux groupes d'intérêt un échange d'idées quasi permanent puisque le Ministre et ses fonctionnaires sont souvent invités à titre de conférenciers, d'experts ou d'observateurs aux congrès des associations canadiennes lorsque la politique étrangère figure à l'ordre du jour. L'an dernier, des représentants du Ministère ont participé à plus d'une centaine de rencontres avec des organismes aussi divers que l'Association canadienne des slavistes, l'*Evangelical Fellowship of Canada*, le Comité consultatif canadien du commerce et de l'industrie, le club Rotary international et l'Association canadienne des jeunes leaders politiques. A chaque occasion, l'organisme en question peut se renseigner, discuter et faire connaître ses vues sur des questions internationales qui intéressent le Canada. Le Ministère organise aussi des rencontres à Ottawa lorsqu'il n'a pas d'autre moyen de sonder l'opinion de certains publics avertis. C'est ainsi qu'il a invité récemment dix universitaires spécialisés dans le domaine du désarmement pour avoir leur avis sur la politique à adopter à la session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement. M. Jamieson a d'ailleurs montré à quel point son ministère est ouvert à ce genre de dialogue en assistant le 16 mars 1977 à un colloque sur les droits de la personne organisé par le Conseil canadien des églises et le Conseil canadien des évêques catholiques. Depuis plusieurs années, certaines confessions recommandent au gouvernement de suspendre son aide économique plutôt que son aide alimentaire aux États pris en délit de violation des droits de la personne. Le problème se complique par contre quand vient le temps de décider si les

avantages d'un projet d'irrigation financé par le Canada, par exemple, profitent directement au peuple ou au gouvernement qui refuse de protéger les droits fondamentaux de ses citoyens. Après discussion des contraintes et des possibilités d'action qui se présentaient dans un cas de ce genre, le Ministre concluait un jour: «Je suis très ouvert sur cette question. Je suis disposé à envisager n'importe quel moyen d'action possible si l'on peut me convaincre de son efficacité». Si un public soucieux de ses intérêts peut démontrer, ainsi que les bureaucrates doivent le faire eux-mêmes, qu'une ligne de conduite donnée fera tout à fait l'affaire dans le contexte international du moment, alors la possibilité d'influer sur la mise en oeuvre des politiques gouvernementales existe bel et bien pour les citoyens. Par ailleurs, on ne compte plus les groupes d'intérêt qui ont participé directement aux prises de décisions et à la diplomatie des conférences en faisant partie des délégations canadiennes aux tribunes internationales chargées d'étudier des ensembles de questions techniques et économiques.

Certains d'entre eux ont récemment mis au point des moyens fort efficaces de mobilisation massive de l'opinion pour se faire entendre du gouvernement. L'un des mieux connus est le GATT-Fly, un organisme interconfessionnel préconisant une nouvelle approche du commerce international. Le GATT-Fly s'est signalé récemment aux sessions de la CNUCED en appuyant systématiquement la position exprimée par le Groupe des 77 au sujet du Nouvel ordre économique international et en insistant sur la nécessité pour les pays de parvenir progressivement à l'autarcie pour pouvoir ensuite faire leur entrée dans le système économique mondial à des conditions qui leur soient favorables. A la Conférence mondiale de l'alimentation, tenue à Rome, il a adopté vis-à-vis de la politique officielle du gouvernement une position de concurrent qu'on ne pouvait écarter sous peine de le voir mobiliser rapidement l'opinion publique en sa faveur une fois de retour au pays. De même, certains groupes d'intérêt ne cachent pas qu'ils ont joué un rôle important dans le succès de la conférence Habitat et dans l'annulation de la Conférence des Nations Unies sur le crime, qui devait se tenir à Toronto en 1975.

Influence

La nouvelle politique commerciale du Canada en Afrique du Sud n'est qu'un exemple de l'influence combinée que peuvent avoir sur les autorités les interventions par écrit et les pressions des groupes d'intérêt. Depuis quelque temps, le Ministère a de plus en plus de mal à justifier devant les coalitions religieuses et les groupes de pression pourquoi le Canada utilise ses recettes fiscales pour promouvoir le commerce et l'industrie dans un pays dont il a condamné publiquement la politique d'apartheid. N'eussent été les nombreuses interventions écrites reçues à